Du prévisible à l'imprévisible : l'apparition du vers libre dans la poésie française

Ildikó SZILÁGYI
Université de Debrecen

Résumé : L'apparition du vers libre dans la poésie française à la fin du XIX^{e} siècle anticipe le passage d'un système métrique prévisible à un système imprévisible. Nous proposons de placer les principales théories du vers libre (Kahn, Roubaud, Murat) et les pratiques observées dans une perspective historique, pour montrer les enjeux esthétiques, sociologiques et politiques de cette transformation. Après avoir évoqué les débats passionnels que l'émergence du vers libre a soulevés, cet article abordera les rapports entre la modernisation de la société et la « crise de vers » à travers les prises de position de Rimbaud, Verlaine et Mallarmé. Pour finir, nous illustrerons l'indétermination prosodique du vers libre par Apollinaire.

Mots-clés : poésie française, XIX^{e} et XX^{e} siècles, vers régulier, vers libre, imprévisibilité

Abstract: The emergence of free verse in French poetry in the late XIXth century can be described as a transition from a system predictable to a system unpredictable. We propose to present the principal theories of free verse and the practices observed from a historical perspective. After evoking the passionate debates related to French free verse, the possible connexions between the "verse crisis" and the modernisation of the society are taken into consideration.

Keywords: French poetry, XIX-XXth centuries, regular verse, free verse, unpredictability

Introduction

Les règles de la versification française, mises en place pour la plupart dès la fin du XVI^{e} siècle, deviennent une norme communément admise grâce à l'esthétique classique. Pendant trois siècles, les traités de versification fournissent des listes de prescriptions et de proscriptions. Ils établissent les principes du décompte syllabique, puis exposent les différents types de vers et de strophes ainsi que les formes fixes. Ils ne se contentent pas de décrire le fonctionnement du système, ils imposent aussi les règles.

Cette métrique fortement codée commence à être critiquée par les poètes romantiques pour subir une série de modifications décisives à la fin du XIX^{e} siècle. D'un système

prévisible où tout est strictement réglementé nous passons à un système imprévisible où il n'y a plus aucun cadre prédéterminé. En effet, l'apparition du vers libre peut être interprétée en tant que l'inauguration, sur le plan formel, du « règne de l'aléatoire, de l'imprévu et de l'arbitraire » (Brix 2014 : 95). Nous tenterons de montrer, par des considérations théoriques et pratiques, en quoi consiste l'imprévisibilité de cette nouvelle forme poétique.

1 Les principales théories du vers libre (Kahn, Roubaud, Murat)

La technique du vers libre, aboutissement de tout un siècle d'évolution, se manifeste en France à partir des années 1880. Il « est le fruit d'une élaboration collective » (Grojnowski 1988 : 156). L'hebdomadaire littéraire et artistique *La Vogue* peut être considéré comme « [son] laboratoire central » (*ibid*). Si l'on s'en tient aux dates de parution des numéros de 1886 de *La Vogue*, on peut en conclure, comme le fait Édouard Dujardin (1936 : 134-147), que les tout premiers vers-libristes, chronologiquement, sont Arthur Rimbaud, Gustave Kahn, Jules Laforgue et Jean Moréas. L'année 1886, « date de naissance presque officielle » (Murat 2008a : 9) du vers libre, est donc une date charnière dans l'histoire de la versification française. Le vers-librisme symboliste des années 1890 est suivi au début du XX^{e} siècle par le vers libre « standard » des poètes modernistes comme Apollinaire ou Cendrars. Sa forme se stabilise dans les années 1920. Elle sera reprise sans modification importante par les surréalistes qui ont fait du vers libre le mode dominant de l'écriture poétique. Quant aux poètes des générations suivantes, ils « trouvent en main l'instrument mais ne le changent pas » (*ibid.* : 309). La poésie contemporaine n'est évidemment pas sans invention formelle, les diverses tentatives formalistes ou déconstructivistes (telles que le lettrisme, la poésie sonore, la poésie performance, etc.) en témoignent.

Malgré le refus catégorique des règles et la revendication d'une liberté individuelle dans la création, les vers-libristes symbolistes (par exemple Gustave Kahn, Francis Vielé-Griffin, Édouard Dujardin, Émile Verhaeren, Henri de Régnier) ne tardent pas à rechercher la définition la plus satisfaisante de la nouvelle forme, et tentent même d'en élaborer une théorie cohérente[1]. Gustave Kahn (1897) voit le signe distinctif du vers libre symboliste dans la musique, assurée par le rôle organisateur, structural des allitérations et des assonances. Les critères qu'il propose sont les suivants : les vers libres sont non comptés, non rimés, formant des unités syntaxiques et sémantiques[2]. Cependant, ces critères sont trop souvent contredits par les pratiques réelles.

Le modèle que Jacques Roubaud[3] établit en 1978 dans son essai *La Vieillesse d'Alexandre* pour identifier le vers libre sert encore aujourd'hui de point de référence. Roubaud s'inspire de la grammaire générative et propose de décrire le vers libre « standard » ou « commun » dans sa phase de stabilisation. Il ajoute aux critères de Kahn les caractéristiques suivantes : les vers libres doivent avoir une existence « d'abord ty-

[1] Jules Laforgue, mort à l'âge de 27 ans, ne pouvait pas y apporter sa contribution.

[2] Ce dernier critère implique que tout phénomène d'enjambement est déconseillé. Suivant la formule souvent citée de Kahn, extraite de la longue préface de son recueil *Premiers poèmes*, « l'unité vraie » du vers est « un fragment le plus court possible figurant un arrêt de voix et un arrêt de sens ». (Kahn 1897 : 26).

[3] Roubaud (né en 1932) est l'un des poètes français contemporains les plus importants. Il est titulaire de doctorat d'État en mathématiques et en littérature française, membre de l'Oulipo.

Published in : Sous la direction de Louise OUVRARD, Zsuzsa SIMONFFY, Márta KóBOR (dir.), *Le prévisible et l'imprévisible. Points de vue linguistiques, littéraires et didactiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004574, doi : 10.17184/eac.9782813004574

pographique » (Roubaud 1988 : 120), ils ne peuvent pas être césurés (*ibid.* : 123), ni ponctués *(ibid.* : 124), et ils sont « la négation de l'alexandrin » (*ibid.* : 125). Pour une approche qui présente l'évolution du vers français du point de vue de l'alexandrin, ce dernier critère n'est pas vraiment surprenant.

Le point commun entre la théorie de Kahn (1897) et celle de Roubaud (1988) est qu'ils définissent le vers libre par des critères négatifs[4]. En fin de compte, le seul critère distinctif positif et communément admis du vers libre se révèle être sa linéation : « Le vers libre, c'est aller à la ligne » (*ibid.* : 171). Ainsi, la disposition typographique permet-elle de différencier le vers libre de la prose : dans un poème en vers libre, les lignes ne sont pas entièrement occupées, on revient à la ligne avant d'avoir atteint la marge droite et un espace de blanc est gardé à la fin.

Quant aux nouvelles tentatives de définition, elles sont plutôt rares, même si ces toutes dernières années, on constate un intérêt croissant pour le vers libre[5]. La revue *Romantisme* a consacré en 2008 un numéro thématique à la question de la « modernité du vers », s'intéressant avant tout aux problèmes posés par le vers syllabique au XIX^{e} siècle, pour arriver au vers libre de Jules Laforgue et à son « oubli » du syllabisme (Murat 2008b : 111-123).

Catherine Boschian-Campaner (2009) publie sous le titre *Le vers libre dans tous ses états. Histoire et poétique d'une forme (1886-1914)* les textes réunis du colloque organisé en 2008 par l'université Paul Verlaine de Metz (« Le vers libre de 1886 à 1914 : naissance, discours et réception »). La question de la genèse du vers libre y a été réévaluée par « des approches plurielles, littéraire, historique, comparatiste, stylistique et musicologique » (Boschian-Campaner 2009 : 8)[6].

L'organisation de ce colloque coïncide avec la parution du *Vers libre* de Michel Murat. Le livre de Murat (2008a : 15) « constitue dans une large mesure un prolongement [des] analyses et une discussion critique [des] thèses » de Jacques Roubaud. C'est un ouvrage de synthèse qui s'intéresse « à la structure, à la genèse et à quelques réalisations caractéristiques de cette forme » (*ibid.* : 9), tout en donnant une étude systématique non seulement du vers libre, mais aussi du langage poétique. La présentation de Murat ne va pas au-delà du surréalisme, elle s'arrête à la publication du recueil *Fureur et mystère* de René Char (1948). La simplicité structurelle et la polymorphie formelle du vers libre, de même que ses rapports avec le vers régulier et son rôle joué dans l'histoire de la modernité, sont autant d'enjeux théoriques que l'auteur met en évidence dans ses analyses. Les quatre études de la dernière partie de son livre, consacrées à Valéry Larbaud, Paul Claudel, Charles Péguy et André Breton, montrent que le facteur stylistique est loin d'être négligeable dans la description formelle des vers libres. Murat insiste à plusieurs reprises sur l'idée d'indétermination, d'imprévisibilité de la forme :

[4]Dans le vers libre, il ne peut y avoir ni décompte syllabique, ni rime, ni enjambement, ni césure, ni ponctuation, ni alexandrin.

[5]On tient à mentionner notre thèse, intitulée « Les tendances évolutives de la versification française à la fin du XIX^{e} siècle. La problématique du vers libre » (Szilágyi 2004). S'agissant d'un travail métrique, phonologique et syntaxique, les considérations littéraires et historiques n'y pouvaient apparaître que sous forme de brèves allusions.

[6]La dernière partie du livre s'attache à la mise en musique du vers libre à partir des poèmes de Francis Jammes, de Maurice Maeterlinck et de Filippo Tommaso Marinetti.

Published in : Sous la direction de Louise OUVRARD, Zsuzsa SIMONFFY, Márta KóBOR (dir.), *Le prévisible et l'imprévisible. Points de vue linguistiques, littéraires et didactiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004574, doi : 10.17184/eac.9782813004574

> [Le vers libre] ne prescrit, et ne permet de prédire, ni dimension : nombre de syllabes, de mots, d'accents ; ni contrainte de consistance, portant sur les frontières externes ; ni contrainte de composition portant sur la structure interne (comme dans le vers régulier césuré) ; ni contrainte de couplage, interne non plus qu'externe. Cela n'exclut pas des dominantes empiriques, mais dont la pertinence est d'ordre stylistique, puisqu'elles ne sont ni systématiques ni reproductibles. (Murat 2008a : 37)

Quant à l'ouvrage récent de Michel Brix (2014 : 10), il s'attache avant tout à comprendre « les rapports qu'entretiennent poèmes en prose et textes en vers libre » avec la modernité esthétique qui « règne toujours aujourd'hui ».

2 Les débats soulevés par l'émergence du vers libre

L'apparition du vers libre, comme celle de toute forme poétique nouvelle, implique qu'elle soit revendiquée comme nouvelle par le poète, et reçue comme telle par les lecteurs. Les écrits théoriques des contemporains révèlent le caractère passionnel des débats que l'émergence du vers libre a soulevés. Sa nouveauté a souvent été mise en question et il ne sera admis comme genre autonome qu'au bout d'une longue période de légitimation. « Sur les questions de formes, la bataille a toujours été ardente : il s'agit d'habitudes mentales à changer » – observe Pierre Martino (1967 : 135) qui cite un peu plus loin Francis Vielé-Griffin : le vers libre est « une conquête morale plutôt qu'une simplification prosodique ». (*ibid.* : 138).

Il a souvent été reproché aux symbolistes d'avoir accueilli des poètes d'origine étrangère. « Malheureusement, il [leur] manqua d'être né Français, ce qui [les] empêcha de se rendre compte complètement du génie de notre langue. » (Poizat 1924 : 178). Citons à ce propos l'approche de Maurice Grammont parce que les idées qu'il défend sont perpétuées par la continuelle réédition de son *Petit traité de versification française de 1908*. Grammont arrive à la conclusion suivante : « l'on ne saurait applaudir aux tentatives qui ont été faites, en général par des étrangers ou de mauvais plaisants, pour remplacer [le vers français] par un type radicalement différent, sans tenir compte du génie et des exigences de la langue ». (Grammont 2015 : 151).

Le rôle important joué dans l'histoire du vers libre par des poètes issus de pays étrangers est incontestable. Maurice Maeterlinck, Émile Verhaeren ou Albert Mockel sont partagés entre la culture française et germanique, Francis Vielé-Griffin ou Stuart Merrill, entre la culture française et anglo-américaine. Nous pouvons encore citer les poètes écrivant en vers libres comme Jean Moréas (né en Grèce), Marie Krysinska (née en Pologne), Blaise Cendrars (né en Suisse) ou Guillaume Apollinaire (d'origine italienne et polonaise). Connaissant d'autres cultures et d'autres systèmes métriques (de nature accentuelle), ils sont moins liés par des traditions françaises et s'éloignent plus facilement des normes préétablies de la versification classique.

L'autre élément commun des premiers vers-libristes est qu'ils sont tous jeunes, et la jeunesse serait un « moment de rupture symbolique et d'effervescence vitale ». (Murat 2008 : 68). Dujardin (1936 : 182) explique leurs hésitations, leurs « timidités » par « le prestige de Hugo […], et puis, Banville ». Ces jeunes poètes se heurtent aux défenseurs

Published in : Sous la direction de Louise OUVRARD, Zsuzsa SIMONFFY, Márta KóBOR (dir.), *Le prévisible et l'imprévisible. Points de vue linguistiques, littéraires et didactiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004574, doi : 10.17184/eac.9782813004574

« d'une tradition huit fois séculaire » (Morier 1943 : 13), qualifiant leurs innovations de « transgression », « trahison », « profanation », « violation » ou « non-respect ». Leur tentative de renouvellement prosodique est traitée de dangereuse, contraire au génie de la langue française et contraire à la nature, intolérable à « l'œil » (Poizat 1924 : 177) et à « l'oreille » (Morier 1943 : 56).

3 Les rapports entre la modernisation de la société et la « crise de vers »

Les critiques contemporains, aussi bien que les poètes eux-mêmes, se réfèrent souvent aux rapports entre la transformation de la société et la *« crise de vers »*. Comme le dit Mallarmé en 1891 dans sa réponse à l'enquête de Jules Huret sur l'évolution littéraire :

> […] dans une société sans stabilité, sans unité, il ne peut se créer d'art stable, d'art définitif. De cette organisation sociale inachevée qui explique en même temps l'inquiétude des esprits, naît l'inexpliqué besoin d'individualité dont les manifestations littéraires présentes sont le reflet direct. (Huret 1982 : 74)

Le capitalisme industriel triomphant entraîne de profonds bouleversements sociaux et provoque de puissants mouvements de contestation. En effet, à partir de la deuxième moitié du XIX^e^ siècle on assiste au « passage d'une société de type *traditionnel*, communautaire, hiérarchisée et close […] à une société de type *moderne*,[7] individualiste, égalitaire et ouverte. » (Bobillot 1992 : 73).

Le « *système mètre-rime* »[8] (terme introduit par Bobillot 2000 : 108) a été considéré pendant trois siècles comme fondé en nature, et non comme le résultat des conventions. Il demeure jusqu'au dernier tiers du XIX^e^ siècle « si intouché qu'on l'eût dit intouchable (car il prétendait, tacitement, à l'Éternité ». (*ibid.* : 109). Alors que ce système contraignant est élevé au niveau d'une valeur absolue, sa critique et son refus deviennent un acte symbolique. De leur côté, les vers-libristes parleront donc de « libération », d'« émancipation », opposés à l'« esclavage » et à la « servitude ». Ils prétendent se dégager des « entraves », de « [rejeter] la camisole de force de l'alexandrin ». (Kahn 1897 : 18).

Nous connaissons l'importance particulière accordée à l'alexandrin, dont la dominance caractérise si bien la période classique qu'il est presque devenu le synonyme du vers français. Mis à l'honneur par les poètes de la Pléiade, l'alexandrin devient vite le mètre « officiel », et s'impose incontestablement comme « étalon de mesure de toute expression ». (Roubaud 1988 : 9).

Incarnant la langue et la culture françaises, l'alexandrin, et d'une manière plus générale la versification traditionnelle, revêtent une dimension sociale et politique très importante.

[7] Souligné par l'auteure.
[8] Souligné par l'auteure.

Published in : Sous la direction de Louise OUVRARD, Zsuzsa SIMONFFY, Márta KóBOR (dir.), *Le prévisible et l'imprévisible. Points de vue linguistiques, littéraires et didactiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004574, doi : 10.17184/eac.9782813004574

L'alexandrin équivaut l'ordre politique à détruire pour Arthur Rimbaud[9]. Son poème « *Qu'est-ce pour nous, mon cœur… »* (écrit peu de temps après la chute de la Commune de Paris) est interprété par Jacques Roubaud *(ibid.* : 20) comme un appel « à la destruction de cette société » décadente et corrompue.

Ce poème de Rimbaud a déjà donné lieu à de nombreux commentaires et analyses. Il est possible d'y observer les principaux types d'innovations contribuant au brouillage métrique, mais aussi la portée politique des dérèglements formels. Rimbaud y évoque les représailles impitoyables contre les communards durant la Semaine sanglante[10] en 1871. Nous ne citons ci-dessous que la première et la dernière strophe du poème, suivie par un vers servant de clausule :

> Qu'est-ce pour nous, mon cœur, que les nappes de sang
> Et de braise, et mille meurtres, et les longs cris
> De rage, sanglot de tout enfer renversant
> Tout ordre ; et l'Aquilon encor sur les débris ;
>
> […]
>
> Oh ! mes amis ! – Mon cœur, c'est sûr, ils sont des frères :
> Noirs inconnus, si nous allions ! Allons ! allons !
> O malheur ! je me sens frémir, la vieille terre,
> Sur moi de plus en plus à vous ! la terre fond,
> Ce n'est rien ! j'y suis ! j'y suis toujours (Rimbaud 1972 : 71)

Nous pouvons relever des préoccupations politiques et métriques similaires dans plusieurs autres poèmes rimbaldiens, comme « Le bateau ivre » ou « L'orgie parisienne ou Paris se repeuple ».

« Qu'est-ce pour nous, mon cœur… » a suscité plus particulièrement l'intérêt des critiques (Roubaud, Peureux), parce que les attaques contre le système métrique classique y sont poussées à l'extrême. Après le vers initial traditionnel (un alexandrin césuré en 6-6), la scansion des autres vers, bien que comptant douze syllabes, n'est plus reconnaissable.

Jacques Roubaud (1988 : 26-27) considère le dernier vers du poème (Ce n'est rien ! j'y suis ! j'y suis toujours.) comme « un alexandrin de neuf syllabes sans rime ». Il suggère par cette expression que l'attente du lecteur est déçue, parce que celui-ci attend (aussi bien au vers 25 que dans les vers précédents) un alexandrin. Pour Roubaud, cela signifie qu'il est impossible de détruire la société, tout comme il est impossible de détruire l'alexandrin : « […] je détruis en rêve la société, j'y suis encore ; je détruis l'alexandrin en ce poème, j'y suis encore parce que les autres, "nous" y sont toujours ». (*ibid.* : 27).

[9] L'œuvre de Rimbaud constitue le point de comparaison obligatoire pour toute étude de poésie post-classique.

[10] L'histoire a qualifié de « Semaine Sanglante » la semaine du 21 au 28 mai 1871 où la Commune de Paris fut écrasée et ses membres exécutés en masse.

Published in : Sous la direction de Louise OUVRARD, Zsuzsa SIMONFFY, Márta KóBOR (dir.), *Le prévisible et l'imprévisible. Points de vue linguistiques, littéraires et didactiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004574, doi : 10.17184/eac.9782813004574

L'interprétation de Roubaud s'intègre dans sa théorie du vers libre, présentée ci-dessus. Les règles qu'il établit pour formaliser le vers libre sont autant de contraintes (dans le sens oulipien). Selon Roubaud, cette liberté « limitée » (*ibid.* : 121) et « la nécessité contradictoire de lutter contre l'alexandrin » (*ibid.* : 132) mènent à l'épuisement, voire à « l'échec du vers libre » (*ibid.* : 15), parce que ce dernier n'a pas réussi « à délivrer la poésie française des contraintes qui historiquement pèsent sur elle ». (*ibid.*).

Selon nous, cette hypothèse n'est pas acceptable. Au lieu de qualifier le dernier vers du poème rimbaldien « d'un alexandrin de neuf syllabes » (*ibid.* : 26), il vaut mieux parler, comme le fait Guillaume Peureux, d'un « vers non fini » (2009 : 506), d'un « vers interrompu » (*ibid.* : 508), ayant pour fonction de montrer que « la poésie en vers métrique, elle, est devenue comme impossible, soit dans un monde nouveau, soit dans un monde où la révolution a échoué ». (*ibid.* : 507). Il importe de souligner le geste provocateur et subversif de Rimbaud et de déterminer les points de rupture du poème. Les nouveautés l'emportent largement sur les éléments traditionnels. Détruisant l'alexandrin de l'intérieur, Rimbaud en a fini avec la versification traditionnelle qu'il ne pouvait plus continuer.

Tout comme Rimbaud, Paul Verlaine est également souvent considéré par les vers-libristes comme un précurseur. Les jeunes poètes symbolistes se réfèrent principalement à son poème intitulé « Art poétique » dont ils retiennent, outre le refus de l'éloquence et la nécessité d'une poésie musicale, sa condamnation de la rime. Mais Verlaine proteste à maintes reprises contre cette interprétation et malgré sa conviction que le vers régulier doit se renouveler, il refuse la radicalité des vers-libristes. Les raisons de son refus sont avant tout « patriotiques, nationalistes ». (Boschian-Campaner 2009 : 29). Pour lui, le symbolisme et surtout le vers libre est un « allemandisme ». Originaire de la ville de Metz (occupée par les Allemands entre 1871-1918), il ne manque pas d'attaquer violemment tout ce qui vient (ou tout ce qu'il croit venir) de « l'ennemi ». Le ressentiment de Verlaine concernant le vers libre trouve son origine dans « le désir viscéral de préserver une identité nationale vulnérable, dont seule la forme traditionnelle peut être le garant ». (*ibid.* : 31). Sa réponse véhémente à l'enquête de Huret témoigne des raisons idéologiques de son rejet.

> Moi aussi, parbleu, je me suis amusé à faire des blagues, dans le temps ! […] j'ai élargi la discipline du vers, et cela est bon ; mais je ne l'ai pas supprimée ! Pour qu'il y ait vers, il faut qu'il y ait rythme. À présent, on fait des vers à mille pattes ! Ça n'est plus des vers, c'est de la prose, quelquefois même ce n'est que du charabia… Et surtout, ça n'est pas français, non, ça n'est pas français ! On appelle ça des vers rythmiques ! Mais nous ne sommes ni des Latins, ni des Grecs, nous autres ! Nous sommes des Français, sacré nom de Dieu ! (Huret 1982 : 69)

Pour Verlaine, le vers libre, tout en mettant en péril le rythme et la pureté de la poésie française, signifie aussi l'anarchie. Pour se défendre contre de telles accusations, les vers-libristes parlent de « la nécessité historique du vers libre » (Dujardin 1936 : 164), présenté comme un élargissement de la métrique classique.

Published in : Sous la direction de Louise OUVRARD, Zsuzsa SIMONFFY, Márta KóBOR (dir.), *Le prévisible et l'imprévisible. Points de vue linguistiques, littéraires et didactiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004574, doi : 10.17184/eac.9782813004574

Aux yeux de Mallarmé non plus, l'invention du vers libre ne signifie pas l'abandon du vers traditionnel. Dans sa réponse déjà citée à Huret, il commente ainsi « les essais des derniers venus » :

> [ils] ne tendent pas à supprimer le grand vers ; ils tendent à mettre plus d'air dans le poème, à créer une sorte de fluidité, de mobilité entre les vers de grand jet, qui leur manquait un peu jusqu'ici. […] c'est ainsi que l'alexandrin […] sera désormais plus libre, plus imprévu, plus aéré : il prendra la valeur de n'être employé que dans les mouvements graves de l'âme. (Huret 1982 : 75-76)

Mallarmé décrit le vers libre comme le résultat d'une recherche prosodique et musicale, mais le point crucial de son analyse reste la liberté individuelle des poètes. Considérées ainsi, les attaques contre l'alexandrin classique, au lieu d'être tenues pour des « violations », sont atténuées, elles acquièrent même une valeur positive. Les critiques de Mallarmé ne sont dirigées que contre le « grand vers », le vers « officiel », au nom d'un alexandrin « plus libre, plus imprévu », pratiqué par lui-même.

La position de Mallarmé concernant le vers libre est celle d'un observateur distant mais bienveillant. Jusqu'à sa mort, il ne cesse de vénérer la tradition, tout en donnant un exemple de liberté radicale avec son *Coup de dés jamais n'abolira le hasard*.

4 Vers libre et indétermination prosodique

Quant à la pratique poétique des vers-libristes, nous devons reconnaître qu'elle peut montrer des régularités qui rappellent de près le système métrique. Il faut éviter cependant d'en conclure comme le fait Henri Morier (1943 : 13) que « les maîtres du vers libre n'ont pas un instant renié la prosodie classique », et le vers n'est libre que « parce qu'il ne voit pas ses attaches ». (*ibid.* : 35). Jacques Roubaud (1988 : 15) voit également le « paradoxe du vers libre » dans le fait qu'il « se révèle être un instrument privilégié de la survie de l'ancien ».

Il est évident qu'un texte poétique n'offrant aucune régularité prévisible n'est pas pour autant dépourvu de toutes récurrences formelles. Sans être obligatoires, les éléments traditionnels peuvent faire partie de la forme des poèmes modernes. L'apparition non systématique des rimes, par exemple, reste facile à reconnaître. Leur repérage enrichit et complexifie la lecture des textes poétiques.

En ce qui concerne l'identification éventuelle d'anciens mètres, il importe de rappeler que le vers libre introduit « par principe, l'indétermination dans la réalisation prosodique ». (Bobillot 1992 : 85). Autrement dit, nous ne pouvons plus donner d'une manière évidente la longueur syllabique des lignes. Au lieu d'« une réalisation et une lecture uniques » (Bobillot 2000 : 120), imposées par le système métrique traditionnel, les vers-libristes s'engagent « dans un processus d'ouverture à une pluralité et à une indétermination énonciatives ». (*ibid.*). En effet, seules ne posent pas de problème, la scansion des vers où aucun « e » muet n'est susceptible d'être apocopé, et l'absence de deux voyelles en contact.

Published in : Sous la direction de Louise OUVRARD, Zsuzsa SIMONFFY, Márta KóBOR (dir.), *Le prévisible et l'imprévisible. Points de vue linguistiques, littéraires et didactiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004574, doi : 10.17184/eac.9782813004574

À l'intérieur d'un schéma métrique, la prise en compte de la longueur des vers environnants permet de décider ces questions. En revanche, par défaut de pression métrique faisant critère, il n'est plus possible de dire avec certitude si, par exemple, dans le vers 6 du poème « Les colchiques » d'Apollinaire (1920 : 33), le mot « Violâtres » demande la synérèse (prononciation courante) ou la diérère (diction conforme à l'étymologie). La scansion de ce vers en 8 / 6 ou en 7 / 6 est irrégulière dans les deux cas. Le statut des « e » muets y est également problématique, tout comme dans les vers qui suivent :

v 6 : Violâtres comme leur cerne et comme cet automne (14 syllabes)
v 8 : Les enfants de l'école viennent avec fracas (13 syllabes)
v 9 : Vêtus de hoquetons et jouant de l'harmonica (14 syllabes)
v 10 : Ils cueillent les colchiques qui sont comme des mères (13 syllabes)
v 11 : Filles de leurs filles et sont couleur de tes paupières (14 syllabes)
v 12 : Qui battent comme les fleurs battent au vent dément (13 syllabes)

En faisant semblant de s'en excuser, Apollinaire (1920 : 118) réclame comme sien « l'ignorance » ou plutôt « l'oubli » délibéré de l'ancien système métrique (« Les fiançailles », *Alcools*) :

Pardonnez-moi mon ignorance
Pardonnez-moi de ne plus connaître l'ancien jeu des vers

Conclusion

Préoccupant les critiques aussi bien que les poètes eux-mêmes, les questions de forme ont toujours été revêtues d'une forte charge sémantique. Nous avons pu saisir dans les travaux (se voulant objectives et purement techniques) des théoriciens du vers libre (Kahn, Roubaud) la subjectivité et les partis pris de leurs auteurs. Notre présentation nous a également permis d'entrevoir combien le vers libre et les discours tenus sur lui sont investis de passions. Nous avons montré à travers les prises de position représentatives de Rimbaud, Verlaine et Mallarmé que les changements métriques vont de pair avec les bouleversements sociaux et politiques.

Le vers libre, présenté dès son apparition comme une libération, signale une opposition catégorique à un ordre poétique absolu qui impose des limites aux poètes. De toute évidence, c'est un changement fondamental dans l'histoire de la poésie française. La différence n'est plus entre le vers régulier et le vers moins régulier (libéré de certaines règles concernant la césure ou les rimes), mais entre le vers régulier prédéterminé et le vers libre indéterminé, entre ce qui est prévisible et ce qui est imprévisible.

Bibliographie

Apollinaire, Guillaume, *Alcools*, Éditions Gallimard, Paris, 1920.

Bobillot, Jean-Pierre (1992), « Vers, prose, langue. Quelques propositions », *Poétique*, vol. 89, Éditions du Seuil, Paris, p. 71-91.

Bobillot, Jean-Pierre (2000), « Pour une métrique restreinte : quelques propositions », *in* Murat, Michel (dir.), *Le Vers français : histoire, théorie, esthétique*, Champion, Paris, p. 107-126.

Published in : Sous la direction de Louise OUVRARD, Zsuzsa SIMONFFY, Márta KóBOR (dir.), *Le prévisible et l'imprévisible. Points de vue linguistiques, littéraires et didactiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004574, doi : 10.17184/eac.9782813004574

Boschian-Campaner, Catherine (2009), « Verlaine et le vers libre : une position ambiguë et un rejet idéologique », *in* Boschian-Campaner, Catherine (dir.), *Le vers libre dans tous ses états. Histoire et poétique d'une forme (1886-1914),* L'Harmattan, Paris, p. 23-31.

Brix, Michel, *Poème en prose, vers libre et modernité littéraire*, Éditions Kimé, Paris, 2014.

Dujardin, Edouard (1936), « Les premiers poètes du vers libre », in *Mallarmé par un des siens*, Messein, p. 105-184.

Grammont, Maurice, *Petit traité de versification française* (première édition 1908), A. Colin, coll. « U », Paris, 2015.

Grojnowski, Daniel, *Jules Laforgue et l'originalité*, À la Baconnière, Neuchâtel, 1988.

Huret, Jules, *Enquête sur l'évolution littéraire*, Les Éditions Thot, Vanves, 1982.

Kahn, Gustave, *Premiers poèmes. Préface* (première édition 1891), Mercure de France, Paris, 1897.

Martino, Pierre, *Parnasse et symbolisme* (première édition 1925), A. Colin, Paris, 1967.

Morier, Henri, *Le rythme du vers libre symboliste I*, Les Presses Académiques, Genève, 1943.

Murat, Michel, *Le vers libre*, Honoré Champion, coll. « Littérature de notre siècle », Paris, 2008a.

Murat, Michel (2008b), « L'oubli de Laforgue », *Romantisme*, « Modernité du vers », No. 140, p. 111-123.

Peureux, Guillaume, *La fabrique du vers*, Éditions du Seuil, Paris, 2009.

Poizat, Alfred, *Le symbolisme*, (première édition 1919), Librairie Blond et Gay, 1924.

Rimbaud, Arthur, *Œuvres complètes*, Bibliothèques de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1972.

Roubaud, Jacques, *La vieillesse d'Alexandre. Essais sur quelques états récents du vers français,* (première édition 1978), Ramsay, Paris, 1988.

Szilágyi, Ildikó, *Les tendances évolutives de la versification française à la fin du XIX^{e} siècle. La problématique du vers libre*, Studia Romanica de Debrecen, Series Linguistica IX, Debrecen, 2004.

Published in : Sous la direction de Louise OUVRARD, Zsuzsa SIMONFFY, Márta KóBOR (dir.), *Le prévisible et l'imprévisible. Points de vue linguistiques, littéraires et didactiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004574, doi : 10.17184/eac.9782813004574